

AIX-EN-PROVENCE

## JAS DE BOUFFAN ET SES ABORDS

Bouches du Rhône

2

Site Classé

### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

#### Site classé

Arrêté du 16 mars 1943

#### Autres mesures de protection concernant le site

- Site inscrit des abords du Jas de Bouffan : 7 juin 1943

#### Propriété

Commune d'Aix en Provence depuis 1999

#### Autres protections au titre des sites sur la commune

- Site classé du domaine de Valabre : 12 mai 1941
- Site classé du Pavillon Cézanne : 12 décembre 1942
- Site classé du château de la Gaude : 18 mai 1960
- Site classé de la Montagne Sainte Victoire : 15 septembre 1983
- Site inscrit des Pinchinats : 8 mai 1969
- Site inscrit des Granettes : 31 août 1992
- Nombreux sites inscrits dans le centre ancien
- zone de protection du versant sud de Sainte Victoire

#### Superficie

Environ 12 ha



### COMPOSANTES DU SITE

Photo C. Cordoleani

#### Motivation de la protection

Le classement concerne le pavillon de chasse, ses jardins, fontaines et pièces d'eau, ombrages, un temps propriété de Cézanne. Il est assorti d'un site inscrit intéressant (à l'origine) les vignes environnantes. La mesure a été demandée par le propriétaire afin de se prémunir contre l'acquisition de ses terrains par la ville (expropriation). Celui-ci a cédé d'autres terrains à la ville (site inscrit et site classé) pour une utilisation à des fins sociales, qui s'est concrétisée par une extension urbaine, d'où la proposition de déclassement partiel soumise à la Commission Supérieure des Sites, afin de retrouver un site classé cohérent.

Rapport Commission Supérieure des Sites du 22 avril 1988.

### Etat actuel

Le site a bien changé. 7 ha sur les 12 ha classés ont été dénaturés.

Il reste le parc entourant la maison principale avec les allées d'arbres, les pièces d'eau, les fontaines, les statues, le portail d'entrée et sa grille.

### Observations

La propriété fait l'objet d'un projet pour un centre cézannien et une ouverture au public.

L'allée de marronniers peinte par Cézanne est en cours de restauration.

## LOCALISATION ET PERIMETRE

### Cadastre ancien

La propriété du Jas de Bouffan avec ses allées d'arbres, jardins, pièces d'eau englobant les parcelles cadastrales n° 731 à 741 et la partie de la parcelle n° 746, section J.

Arrêté du 16 mars 1943

### Cadastre actuel

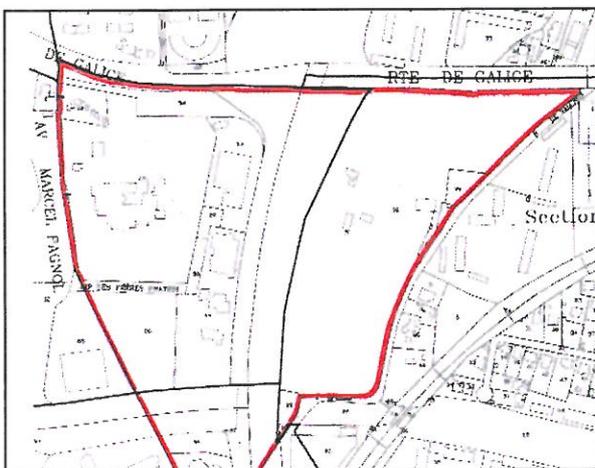
Parcelles n°: 87, 88, 98, 99, section CP.

44, 45, 50, 53, 54, 58, 59, 80, 84, 86, 87, 88, section PO

87p, 96, 97, 7 section CO.

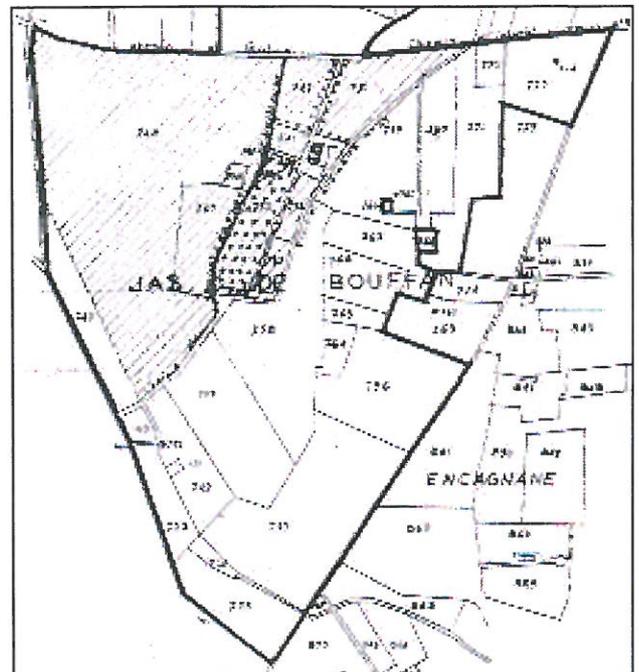


SITUATION



limite du site classé

CADASTRE ACTUEL



CADASTRE ANCIEN

partie classée  
partie inscrite